

Le Citoyen

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG | VOLUME 7 | NUMÉRO 1 | MAI 2015 |



DES PARCOURS SÉCURITAIRES POUR LE TRANSPORT ACTIF

Douze écoles
de l'arrondissement
participent au programme
À pied, à vélo, ville active!
de l'organisme Vélo Québec.
Lisez l'article en page 2.

Photo : Ulysse Lemerise

À NE PAS MANQUER!

Un arbre pour mon quartier
PAGE 3

QUOI FAIRE CET ÉTÉ?

Une programmation pour plaire à tous les âges
PAGE 5

CENTRE CULTUREL DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Des nouvelles
PAGE 6



Cuisine de rue

Excellente nouvelle pour les résidents de l'arrondissement! Cette année, deux sites offriront une cuisine de rue du 1^{er} mai au 31 octobre. Les restaurateurs choisis par un comité de sélection auront la possibilité de se déplacer sur les sites ciblés dans les différents arrondissements participants au cours de la saison. L'offre culinaire changera donc pendant l'été. Faites une sortie dans votre arrondissement : allez savourer les plats proposés.

Sites

- Sur le boulevard Édouard-Montpetit, face à l'Université de Montréal, à proximité de l'édicule de la station de métro Université-de-Montréal.
- Sur la rue Sherbrooke Ouest, entre l'Université Concordia et son terrain de football.

Pour plus d'information, visitez la page de la cuisine de rue du site de la Ville de Montréal : ville.montreal.qc.ca/cuisinederue. Vous y trouverez une carte Web avec les sites de la cuisine de rue ainsi qu'un lien vers le calendrier de l'offre culinaire.



Programmation Conex et Con-fort 2015

Le conteneur à exercice Conex revient dans l'arrondissement. Profitez des appareils mis à votre disposition pour garder la forme. Faites découvrir le Con-fort à vos enfants. Le conteneur modifié offre des jeux pour les tout-petits.

Dates		Emplacements	
Début	Fin	Conex pour adulte	Con-fort pour enfant
18 mai	8 juin	Parc Jean-Brillant	Parc de la Confédération
9 juin	29 juin	Parc Loyola	Parc de Kent
30 juin	20 juillet	Parc de Kent	Parc Georges-Saint-Pierre
21 juillet	10 août	Parc Benny	Parc Jean-Brillant
11 août	31 août	Parc Macdonald	Parc Loyola
1 ^{er} septembre	21 septembre	Parc Trenholme	Parc Mackenzie-King
22 septembre	12 octobre	Place de Darlington	Parc Trenholme
13 octobre	2 novembre	Parc de la Confédération	Place de Darlington

Un conteneur vert!

Cette saison, l'arrondissement a décidé de transformer un troisième conteneur. Dans le même esprit que le Conex, l'unité mobile d'entraînement, et le Con-fort, le conteneur dédié aux jeux pour les enfants, le Con-serre, un conteneur voué au jardinage urbain, fera son apparition sur le territoire. Le lieu sera divulgué sous peu. En collaboration avec un organisme établi dans le quartier, des activités communautaires et des ateliers éducatifs liés à l'entretien des végétaux intégrés dans le conteneur seront proposés.

Pour plus d'information, communiquez avec le 311.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au printemps, le beau temps incite plusieurs citoyens à profiter davantage des installations extérieures de l'arrondissement. Nos équipes poursuivent les efforts déployés depuis quelques semaines pour vous offrir un quartier où il fait bon vivre.

La saison étant déjà bien entamée, nous pouvons constater l'étendue des dommages aux rues et trottoirs. Rappelons qu'en 2014, ce sont 8 millions de dollars que l'arrondissement a investis pour leur réfection. Cette somme importante équivaut à deux années complètes d'investissement puisqu'une nouvelle réglementation adoptée par le gouvernement provincial n'avait pas permis d'octroyer de contrat en 2013. En 2015, nous investirons 7,5 millions de dollars dans nos infrastructures, un montant annuel sans précédent. Nous voulons ainsi que 2015 marque le début d'une période de rattrapage en matière d'investissement. Nous travaillons effectivement à réduire les disparités entre le niveau de taxation et l'état de nos chaussées et trottoirs. Enfin, nous sommes conscients des impacts causés par les nombreux chantiers et nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre collaboration.

Tête-à-tête avec vos élus

Plusieurs moyens de communication sont mis à votre disposition pour nous joindre et nous faire part de vos souhaits et préoccupations. Récemment, nous avons instauré l'activité Tête-à-tête avec vos élus, dans l'intérêt de notre communauté. Deux fois par année, vous aurez ainsi l'occasion de venir rencontrer vos élus à l'extérieur d'un cadre formel, tel celui du conseil d'arrondissement, pour aborder des sujets qui vous tiennent à cœur. Je vous invite à venir échanger avec nous lorsque nous serons dans votre quartier. D'ici là, je vous souhaite un bel été.

Le maire de l'arrondissement,
Russell Copeman

À pied, à vélo, ville active!

L'arrondissement s'est associé à Vélo Québec dans le cadre du projet À pied, à vélo, ville active, qui vise à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer l'environnement ainsi que la santé et le bien-être des citoyens. Modifier les habitudes de déplacement des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail et créer des environnements sécuritaires favorisant le transport actif pour l'ensemble des citoyens sont les deux objectifs du programme.

Douze écoles de l'arrondissement ont été ciblées et collaborent avec Vélo Québec depuis septembre 2014 :

District de Côte-des-Neiges	École Félix-Leclerc École Notre-Dame-des-Neiges
District de Darlington	École Bedford École Saint-Pascal-Baylon
District de Loyola	École Saint Monica École Anne-Hébert / École Judith-Jasmin École Les-Enfants-du-Monde
District de Notre-Dame-de-Grâce	École Willingdon École Notre-Dame-de-Grâce
District de Snowdon	École des Nations École du Petit-Chapiteau École Iona

À ce jour, une analyse du territoire des douze écoles ciblées a été réalisée par Vélo Québec, qui transmettra ses recommandations à l'arrondissement pour rendre les parcours sécuritaires pour le transport actif. Un comité de suivi proposera des moyens concrets pour créer des environnements favorables à la marche et au vélo. D'autres actions suivront dès l'automne prochain.

Pour plus d'information, consultez l'onglet Transport actif sur le site de Vélo Québec à velo.qc.ca.



Environnement



Nouveauté

Distribution gratuite de compost

À compter du 23 mai jusqu'à la fin de la saison estivale, les résidents de l'arrondissement pourront se procurer du compost gratuitement et à volonté.

**Où : Parc Georges-Saint-Pierre
Parc Van Horne**

Des buttes de compost seront mises à votre disposition. Prévoyez des sacs, des contenants ou une brouette pour le transport. Les organismes, les écoles, les jardins communautaires, les établissements publics ou privés et autres regroupements de citoyens qui souhaitent obtenir gratuitement une grande quantité de compost peuvent communiquer avec le **311**.

Un arbre pour mon quartier

La Ville de Montréal, la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) et le Regroupement des éco-quartiers (REQ) invitent les Montréalais à participer à l'opération Un arbre pour mon quartier en plantant des arbres sur leurs terrains pour encourager la biodiversité urbaine et accroître le couvert végétal de leur quartier.

Jusqu'au 5 juin prochain, les citoyens intéressés doivent réserver un ou plusieurs arbres, dont le coût varie de 25 \$ à 35 \$ l'unité, sur le site du REQ (www.eco-quartiers.org) ou auprès de leur éco-quartier. Différentes essences indigènes, mesurant actuellement de 1,5 à 2 mètres, sont proposées.

La prise de possession des arbres par les citoyens débutera le 19 juin. Premiers arrivés, premiers servis!

Agrile du frêne : nos actions en bref

- En 2014, 900 frênes publics ont été traités avec le TreeAzin®, qui est un insecticide d'origine naturelle, par la Ville de Montréal, en collaboration avec les employés de l'arrondissement.
- Les traitements des frênes publics se poursuivront en 2015 dans le cadre du Plan de lutte montréalais contre l'agrile du frêne.
- Un total de 304 frênes publics ont été abattus au cours de la période hivernale (de décembre 2014 au 8 avril 2015). Ces arbres ont dû être coupés en raison de leur état de dépérissement avancé.
- La mise en œuvre du projet de revalorisation du bois comprend : construction de mobilier urbain, distribution de copeaux de bois, etc.

Votre collaboration est essentielle !

Les citoyens possédant un frêne sur leur terrain sont invités à porter une attention particulière à leur arbre. Des actions sont nécessaires pour éviter que l'infestation se propage davantage sur le territoire de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Nous recommandons aux propriétaires de frênes de consulter le site Internet de la Société internationale d'arboriculture-Québec à SIAQ.org pour trouver un professionnel en arboriculture qui pourra évaluer l'état de santé de leur arbre et leur recommander, au besoin, un plan d'action.

Même si un frêne ne démontre pas de signes de dépérissement, nous suggérons fortement de le faire traiter contre l'agrile du frêne.

Pour plus d'information, consulter le site ville.montreal.qc.ca/agrile.



Les collectes

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Venez déposer vos résidus domestiques dangereux le dimanche 31 mai, de 9 h à 17 h, dans la cour de la voirie municipale du 2140, avenue Madison.

Débarrassez-vous de vos restants de peinture, piles, aérosols, huiles à moteur, batteries d'automobiles, néons, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane, produits chimiques, etc. Les produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, écrans, télécopieurs, imprimantes, etc.) peuvent être aussi apportés lors de cette journée de collecte spéciale.

Il est important de NE PAS DÉPOSER les RDD en bordure de rue avec les ordures ménagères, car ils augmentent considérablement les risques pour la santé et nuisent au bon fonctionnement des équipements de collecte.

Notez que vous pouvez aussi apporter vos RDD à l'écocentre Côte-des-Neiges tout au long de l'année.

Collectes régulières les jours fériés

Les collectes des ordures ménagères, des objets volumineux et des matières recyclables auront lieu selon l'horaire régulier lors des jours fériés suivants : la fête nationale du Québec (24 juin) et la fête nationale du Canada (1^{er} juillet).

Collecte de résidus verts

Cette année, sur le territoire de CDN-NDG, nous procédons à la collecte des résidus verts le mercredi 27 mai, puis du 16 septembre au 18 novembre.

Placés dans des sacs en papier ou dans des contenants rigides réutilisables, les résidus verts doivent être déposés en bordure de rue (comme les ordures ménagères) entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte. En tout temps, ils peuvent être apportés à l'écocentre Côte-des-Neiges, situé au 6925, chemin de la Côte-des-Neiges.

Matières acceptées

- les résidus du jardin et du potager
- les débris de gazon
- les branches de conifères (maximum de 1 m de long et de 5 cm de diamètre)
- les feuilles mortes

Matières refusées

- les branches de feuillus
- la terre et les pierres
- les souches et troncs d'arbre
- les résidus alimentaires
- la litière d'animaux



LE TRIANGLE... c'est parti!

Tel que nous l'avons annoncé le 7 mars dernier, les travaux du secteur Le Triangle ont débuté. En effet, la Commission des services électriques de Montréal a amorcé l'enfouissement des fils électriques à l'angle de la rue Buchan et de l'avenue Mountain Sights. Il s'agit de l'étape préalable au vaste chantier de la Ville de Montréal qui se mettra en branle à compter du mois de juin et qui se poursuivra jusqu'au mois d'octobre.

Le contrat de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Mountain Sights et de l'aménagement d'une nouvelle entrée au quartier Le Triangle a été octroyé par le conseil municipal le 27 avril dernier. Les travaux permettront une meilleure gestion des eaux pluviales, un élargissement des trottoirs et un léger rétrécissement de la rue, la plantation d'arbres et l'installation de nouveaux lampadaires. Ils entraîneront par ailleurs la fermeture de la bretelle menant de la rue Paré à la rue Buchan.

Ce chantier occasionnera aussi la fermeture temporaire de l'intersection de la rue Paré et de l'avenue Mountain Sights à partir de juin, puis de l'intersection de la rue Buchan et de l'avenue Mountain Sights à partir de juillet. Ces intersections resteront fermées jusqu'au mois d'octobre. Une signalisation sera maintenue tout au long des travaux pour faciliter les déplacements dans le secteur.

L'élaboration des plans et devis pour le second chantier de la rue Buchan et d'une partie de l'avenue Victoria se poursuivra jusqu'à la fin de 2015. La mise en œuvre de cette deuxième étape est prévue au cours de 2016, année pendant laquelle d'autres importants travaux souterrains seront réalisés sur l'avenue Mountain Sights, au nord de la rue Paré, ainsi que sur la rue Ferrier.

Vous pouvez suivre l'évolution des travaux sur le site Internet suivant : ville.montreal.qc.ca/letriangle.

Chantiers importants

Outre les travaux réalisés par l'arrondissement dans le cadre du programme de réfection routière, et dans un souci constant d'amélioration des infrastructures, les employés de la Ville centre sont déjà à pied d'œuvre pour réaliser des travaux de diverses natures. Ceux-ci seront échelonnés durant la saison estivale et prendront fin avant l'hiver 2015.

Commencés en 2014, les travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur Édouard-Montpetit entre Louis-Collin et Vincent-d'Indy se poursuivront. Seule la circulation en direction ouest sera possible. Des travaux sur Vincent-d'Indy seront aussi effectués dans le cadre de ce projet. Afin de faciliter la circulation, un détour par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine sera proposé aux automobilistes.

Des travaux de réhabilitation d'aqueduc seront effectués sur la rue Jean-Talon, à proximité de l'avenue Victoria, jusqu'à la mi-mai. Pendant ces travaux, il n'y aura qu'une seule voie de circulation dans chaque direction sur Jean-Talon.

La reconstruction des trottoirs et l'aménagement des saillies débiteront après la période scolaire sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre Queen-Mary et Édouard-Montpetit. Ce projet comprend aussi la mise aux normes des feux de circulation avec l'intégration des feux piétons à décompte numérique afin de sécuriser les intersections de cette artère. Les travaux sur cette portion du chemin de la Côte-des-Neiges se termineront par la reconstruction complète de la chaussée. Ces travaux auront un impact important puisque, pour certaines phases, une seule direction sera conservée sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Le détour proposé emprunte

l'avenue Decelles. Des travaux préparatoires à ce projet seront réalisés vers la fin du mois de mai et seront pilotés par la Commission des services électriques de Montréal. Sur le chemin de la Côte-Saint-Luc, entre le boulevard Décarie et l'avenue Bonavista, des travaux de conduites d'aqueduc sont prévus à l'été 2015. Une voie de circulation sera maintenue dans chaque direction pendant les travaux.

Aux travaux de la Ville de Montréal s'ajoutent les travaux du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du projet Turcot.

À l'intersection du boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue et de la rue Pullman, les travaux de raccordement du viaduc réalisés par le MTQ permettront d'améliorer la desserte vers l'autoroute 20. Une voie demeurera ouverte dans les deux directions sur le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue. L'accès à l'autoroute 20 s'avérera toutefois difficile pendant toute la durée des travaux qui auront lieu à l'été 2015.

Finalement, la fermeture du pont Saint-Jacques en raison de sa reconstruction entraîne un détour par le boulevard Décarie, le chemin Upper-Lachine et l'avenue Girouard depuis mars 2015. Nous comprenons que ces travaux ont des répercussions importantes sur les automobilistes, les piétons et les résidents vivant à proximité. Toutefois, l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de concert avec la Ville centre, met tout en œuvre pour atténuer les effets négatifs de ces travaux.

Nous vous invitons à consulter le site Info-travaux : ville.montreal.qc.ca/chantiers pour obtenir plus d'information.

Réfection des rues locales

Les travaux prévus au Programme de réfection routière (PRR) du réseau local débiteront prochainement dans les rues de l'arrondissement et se poursuivront jusqu'à l'automne 2015. Les chantiers, de courte durée, permettront d'améliorer l'état des chaussées de l'arrondissement.

Le tableau ci-dessous présente les tronçons de rues et de trottoirs qui feront l'objet de travaux au cours des prochains mois.

Voies locales	de	à
LOYOLA		
Coronation	de Monkland	Terrebonne
Prince-of-Wales	de Monkland	Terrebonne
West Hill	Godfrey	de Monkland
Connaught	Saint-Jacques	Harley
Fielding	Coronation	Saint-Ignatius
Patricia	Chester	Connaught
Mariette	de Monkland	Terrebonne
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE		
Hingston	Fielding	Côte-Saint-Luc
Crowley	Prud'homme	Décarie
Grey	de Maisonneuve	Sherbrooke
Prud'homme	Saint-Jacques	Crowley
Belgrave	Saint-Jacques	Upper-Lachine
Marlowe	de Maisonneuve	Sherbrooke
Vendôme	de Maisonneuve	Sherbrooke
CÔTE-DES-NEIGES		
Swail	Chemin CDN	Gatineau
Soissons	Northmount	Darlington
Saint-Kevin	Lavoie	Légaré
Édouard-Montpetit	Lavoie	Légaré
Grosvenor	Queen-Mary	Limite de l'arrondissement
SNOWDON		
Coolbrook	Cochrane	Durnford
Clanranald	Snowdon	Côte-Saint-Luc
Mountain Sights	de la Savane	Sorel
Mountain Sights	Atherton	Powel
Plamondon	Westbury	Lemieux
Carlton	Lemieux	Victoria
Coolbrook	Durnford	Van Horne
Van Horne	Clanranald	McLynn
Labarre	Sorel	Fin de rue
DARLINGTON		
Bourret	Lavoie	Légaré
Decelles	Barclay	Goyer
Kent	Victoria	Lavoie
Ellendale	Côte-des-Neiges	Place Decelles
Ellendale	Place Decelles	Decelles
Chambois	Glencoe	Douglas
Lavoie	Plamondon	Linton
Lavoie	Plamondon	Barclay



Le permis est-il nécessaire?

La saison estivale permet de réaliser bon nombre de projets de construction, de rénovation ou de transformation de votre habitation. L'obtention du permis de construction est souvent nécessaire avant d'entamer les travaux. L'abattage d'un arbre, le remplacement d'escaliers, de fenêtres et du revêtement extérieur ainsi que la construction d'une terrasse figurent parmi les projets qui requièrent un permis. Pour obtenir de l'information sur ce que prévoit la réglementation, consultez la section **Permis et autorisations** sous l'onglet **Services aux citoyens** de notre site Internet.

Activités et loisirs

Quoi faire cet été ?



Théâtre La Roulotte

Cet été, il y aura quatre représentations du théâtre La Roulotte dans l'arrondissement. Fifi Brindacier racontera ses belles aventures aux petits de tout âge :

2 juillet : Parc NDG, à 19 h
23 juillet : Parc de Kent, à 19 h
7 août : Parc Jean-Brillant, à 19 h
22 août : Parc Benny, à 10 h 30



Saison 2015 des pianos publics

Les pianos publics seront de retour dès le 22 juin dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Un troisième piano fera son apparition dans l'arrondissement. Pour le moment, nous ne pouvons en dévoiler plus, mais soyez assurés qu'il fera le bonheur de plusieurs enfants.

De nombreux pianistes rendront hommage à Édith Piaf, qui aurait eu 100 ans cette année.

À surveiller le 20 août à 12 h : l'édition 2015 « Les pianos publics de Montréal au diapason ».



Aire d'animation du parc Jean-Brillant

Vous étiez nombreux l'été dernier à prendre part aux activités offertes à l'aire d'animation du parc Jean-Brillant. À nouveau cette année, l'arrondissement a prévu une programmation qui saura plaire à tous !

À compter du 2 juillet et jusqu'au 22 août, vous pourrez assister gratuitement à de nombreux spectacles et participer à des activités en plein air. En voici un aperçu :

Mardi : Zumba, de 18 h à 19 h 30*
Mercredi : Qigong, de 18 h à 19 h 30*
Jeudi : Cours de danse en famille, de 18 h à 19 h 30*
Vendredi : Spectacles de musique et de théâtre, à 19 h
Samedi : Cinéma dans le parc en partenariat avec le Cinéma NDG, dès le coucher du soleil

À toutes ces activités s'ajoutent un spectacle hommage à Édith Piaf le jeudi 20 août, à 19 h, et une journée d'activités culturelles le samedi 22 août pour terminer la saison estivale en grand.

** Le Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges est le partenaire des activités du mardi, du mercredi et du jeudi.*

Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce

Deux superbes expositions se tiendront également à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce : du 19 juin au 13 septembre 2015, il y aura l'exposition de Karine Giboulo et celle de Cal Lane.

Vernissage : 18 juin, de 17 h à 19 h



Parc Notre-Dame-de-Grâce

Encore cette année, plusieurs soirées de cinéma seront à ajouter à votre agenda. En collaboration avec le Cinéma NDG, plus de cinq films seront projetés. Restez à l'affût pour connaître les films et noter les dates.

Avec une nouvelle pièce, Shakespear in the park sera de retour le 21 juillet prochain, à 19 h.

Les p'tites tounes seront en spectacle le 2 août, à 19 h, dans le parc NDG dans le cadre des Concerts Campbell.



Maison de la culture de Côte-des-Neiges

Tout au long de l'été, venez profiter du superbe toit vert de la Maison de la culture CDN. Par la même occasion, visitez les deux nouvelles expositions d'été en galerie et sur le toit, dès le 25 juin. Le commissaire Robert Dufour vous invite à voir les œuvres de Laurent Gagnon, Normand Hamel, Sarla Voyer ainsi que celles des créateurs de l'atelier Barda.

Vernissage : 25 juin, de 17 h à 19 h

Ouverture des piscines et pataugeoires : du 20 au 23 juin, de 13 h à 18 h

Notez que cette année, les deux piscines de la Confédération et de Kent ainsi que les pataugeoires Macdonald, Trenholme et de Kent ouvriront quelques jours plus tôt que d'habitude, à la demande des résidents.

Pataugeoires

Les pataugeoires de l'arrondissement sont réservées aux enfants de huit ans et moins. L'entrée est gratuite.

- Parc de la Confédération
- Parc de Kent
- Parc Rosemary-Brown
- Parc Van Horne
- Parc Jean-Brillant
- Parc Loyola
- Parc Macdonald
- Parc Trenholme

Jeux d'eau

Ouverts dès la fin mai (selon les conditions météorologiques).

- Parc Notre-Dame-de-Grâce
- Parc Mackenzie-King
- Parc de Kent
- Parc Jean-Brillant
- Parc de la Savane
- Parc Benny
- Parc Nelson-Mandela
- Parc Georges-Saint-Pierre
- Parc Rosemary-Brown (en construction; ouverture à l'été 2016)
- Parc Loyola (en construction; ouverture à l'été 2016)

Pour les adresses, visitez la section **Installations sportives et récréatives** sous l'onglet **Activités et loisirs** du site Internet de l'arrondissement.

Piscines extérieures

Les deux piscines extérieures de l'arrondissement sont accessibles gratuitement durant toute la saison estivale. Pour toute question avant la date d'ouverture, composez le 311.

Piscine de la Confédération

6265, avenue Biermans, 514 872-1125
Du 24 juin au 17 août
Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h

Piscine de Kent

6262, chemin Hudson, 514 872-4697
Du 24 juin au 17 août
Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h

Camps de jour

La période d'inscription à plusieurs camps de jour a déjà débuté pour cet été, ne tardez pas à inscrire vos enfants. Visitez la section **Installations sportives et récréatives** de notre site Internet, sous l'onglet **Activités et loisirs**, pour connaître les dates limites d'inscription et tous les détails concernant les clubs de vacances offerts dans CDN-NDG.

Tous les détails sont à venir. Surveillez les comptes Facebook de l'arrondissement.



CDN.NDG



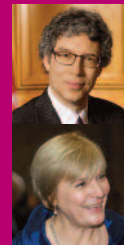
Maison de la culture de Côte-des-Neiges



Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce

L'arrondissement et vous

Vos élus



Russell Copeman
Maire de l'arrondissement
✉ russell.copeman@ville.montreal.qc.ca



Magda Popeanu
Conseillère du district de Côte-des-Neiges
✉ magda.popeanu@ville.montreal.qc.ca



Peter McQueen
Conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce
✉ peter.mcqueen@ville.montreal.qc.ca



Marvin Rotrand
Conseiller du district de Snowdon
✉ mrotrand@ville.montreal.qc.ca



Jeremy Searle
Conseiller du district de Loyola
✉ jeremy.searle@sympatico.ca



Lionel Perez
Conseiller du district de Darlington
✉ lionel.perez@ville.montreal.qc.ca

Pour joindre vos élus par téléphone: 514 872-4863

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

- **Lundi 1^{er} juin**
Centre sportif de NDG
(6445, avenue de Monkland)
- **Lundi 22 juin**
Édifice Cummings
(5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine)
- **Lundi 10 août**
(6767, ch. de la Côte-des-Neiges)
- **Mardi 8 septembre**
Centre culturel de
Notre-Dame-de-Grâce
(6400, avenue de Monkland)

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement débutent à 19 h. Les citoyens désirant participer à la période de questions doivent s'inscrire au comptoir d'accueil de 18 h 15 à 18 h 45. En début de séance, un tirage au sort est effectué afin de déterminer dans quel ordre les citoyens prennent la parole. Vous ne pouvez pas assister à une séance? Visionnez-la, en direct ou en différé, à partir de notre site Web!



Des nouvelles du futur centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce

Échanger, jouer, s'évader, rêver, apprendre, découvrir, construire, participer, créer et s'informer sont les mots qui inspirent l'équipe de professionnels, « les artisans » de l'arrondissement, accompagnés par une équipe de projets des services centraux de la Ville, pour vous offrir un centre culturel tourné vers l'avenir.

Depuis plusieurs mois, l'équipe s'affaire à mettre en place un milieu offrant un équipement culturel à la fine pointe de la technologie. Pour vous, futurs acteurs de ce nouveau lieu de vie, cet espace ouvrira la porte à toutes les possibilités; petits et grands pourront s'y sentir un peu comme à la maison ou comme au café du coin.

Bien que l'hiver ait été des plus rudes, les travaux avancent et le jour « J » arrive bientôt. Bien sûr, on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs. Pour permettre à l'équipe d'aménager la nouvelle bibliothèque Benny sur l'avenue de Monkland, l'accès à la « petite Benny » sera interrompu pendant six semaines au cours de l'été.

Toute l'information concernant les mesures de transition à la suite de la fermeture temporaire de la « petite Benny » vous sera clairement transmise dans les prochaines semaines. Cette information sera disponible dans l'ensemble des bibliothèques de l'arrondissement, au bureau Accès Montréal (5160, boulevard Décarie), par téléphone au 311 et sur le site Internet de l'arrondissement.

L'équipe du futur centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce vous accueillera dans votre nouvel espace de vie dès janvier 2016. Les détails sur l'ouverture, la programmation et l'offre de service seront annoncés à la fin de la belle saison.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici un bref aperçu de ce que vous y retrouverez :

- Une collection bilingue, qui doublera son nombre de livres;
- Une salle d'exposition, pouvant accueillir des œuvres et des projets d'artistes professionnels. Elle pourra également se transformer en salle d'animation pour différentes activités;
- Un espace de détente (petit café);
- Le laboratoire de projets multidisciplinaires « L'Atelier » où jeunes et grands pourront laisser aller leur créativité;
- Une salle de formation;
- Un coin ludique et accueillant pour les tout-petits ;
- Une placette pour les ados;
- Une salle de spectacle polyvalente et confortable pouvant accueillir tous les arts de la scène;
- Une terrasse accessible pendant trois saisons et un bel espace extérieur;
- Une équipe d'hommes et de femmes passionnés, qui ont à cœur leur travail et qui tisseront des liens avec vous à chaque rencontre.

À compter de janvier 2016, l'incontournable dans l'arrondissement sera « votre » centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce. Bienvenue à tous les résidents de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce !



Des parcs Wi-Fi dans votre arrondissement

Depuis quelques semaines, les résidents de l'arrondissement peuvent profiter du réseau Wi-Fi offert gratuitement dans les parcs de Kent, Gilbert-Layton et Notre-Dame-de-Grâce. Le Wi-Fi sera activé à la fin du mois de mai dans le parc Jean-Brillant.



Restez branché sur votre arrondissement!



@CDN_NDG



CDN.NDG



ALERTES CITOYENNES
alertescitoyennes.com/montreal



ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg



Bureau Accès Montréal
En personne :
5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
Au téléphone : 311
Par courriel : cdnndg@ville.montreal.qc.ca